

SPORT ET HANDICAP VERS DES PRATIQUES OUVERTES A TOUS, C'EST POSSIBLE

IFSI –24 Novembre 2009

Organisateurs : HandicapS en Pays Beaujolais et Office des Sports de Villefranche

Présentation par Sylvie Augagneur, présidente de HPB

Cette soirée répond aux objectifs que s'est fixé Handicaps en Pays beaujolais lors des Etats Généraux du Handicap de 2007 : sensibiliser, informer former les citoyens sur la question du handicap et faciliter l'inclusion des personnes handicapées dans tous les aspects de la vie sociale.

Faisant suite aux interrogations des clubs qui avaient été contactés l'année précédente à l'occasion de Sport en Calade lorsqu'un logo signifiant leur désir d'accueillir des personnes en situation de handicap leur avait été proposé, elle va permettre :

- de faire un état des lieux des différentes pratiques existantes
- d'établir des liens entre les différents partenaires.

Voir : <http://eghenbeaujolais.canalblog.com/tag/sport>

Intervention de Monsieur Dubuis, Président de l'OSV.

<http://o.s.v.free.fr/>

Les personnes porteuses de handicaps ont le droit de jouir au même titre que n'importe quel citoyen de tous les aspects de la vie sociale, c'est pourquoi dans le cadre des réunions qui seront organisées par l'OVS pour l'année à venir cette question du handicap dans le sport sera systématiquement évoquée. M. Jambon, adjoint à la vie sportive, présent ce soir est lui aussi sensible à cette réflexion sur les difficultés liées au handicap.

Sont présents ce soir différents présidents de clubs s: les Hirondelles, le Volley, les boulistes, le rugby, le basket, le billard ainsi que des membres du CA de l'OSV et anciens présidents. Tous ont voulu participer pour s'interroger ensemble sur ce que l'on peut mettre en œuvre.

Projection d'un film montrant différentes disciplines et différentes pratiques sportives proposées aux personnes handicapées :

- Le sport adapté qui est au service des personnes en situation de handicap mental. Il compte 40.000 licenciés, surtout dans des établissements spécialisés et vise essentiellement leur épanouissement. Il possède des installations en Champagne Ardennes et peut y organiser de grandes manifestations. Il commence à proposer du sport de niveau, les performances progressent et certains de ses licenciés seront présents aux JO de Londres.
- Handisport qui est au service des personnes porteuses de handicap physique et qui compte 20.000 licenciés

A l'issue du film, Jean Horvais évoque la difficulté de pousser la porte d'un club lorsqu'on est en situation de handicap car on ne sait pas comment on sera accueilli. Le prochain annuaire édité par l'OVS répertoriant les clubs sportifs de Villefranche fera figurer un logo d'handi-accueil devant les coordonnées de ceux qui s'engagent à accueillir des personnes en situation de handicap.

Témoignages :

Mme Rigollet est présidente de la section locale de Sport Adapté (handicap mental) à Bourg en Bresse qui accueille 250 personnes et propose des activités spécifiques (jeux, concentration, adresse) visant l'épanouissement de la personne mais aussi du sport de compétition. Il n'est pas question de pousser les sportifs pour obtenir des résultats mais surtout que les sportifs se fassent plaisir. Il y a parmi eux plusieurs médaillés, un champion de France de tir à l'arc. Du cross est proposé aux jeunes des IME. Il existe aussi un partenariat très développé avec les clubs « normaux » qui propose le même entraînement qu'aux autres sportifs. Un essai de partenariat a été mis en place avec la Jeunesse Laïque basket pro. Il y a aussi énormément d'activités de loisirs comme la marche.

Mme Girerd, éducatrice sportive en sport adapté est en poste à l'IME des Grillons depuis 2001. C'est un établissement qui accueille 70 enfants et adolescents porteurs d'un handicap mental âgés de 6 à 20 ans. Les activités sportives se déroulent dans les structures municipales, sur différents axes : athlétisme, piscine, gym, cross. Les activités proposées sont essentiellement individuelles car le sport collectif est difficile. Il est préférable de parler dans un premier temps d'activité physique plutôt que de sport, le sport dans son aspect compétition n'est proposé aux jeunes que, lorsque dans le cadre de leurs projets individualisés, l'équipe considère que c'est bien pour eux. Chaque année, des compétitions sont organisées au niveau départemental. Il existe également un partenariat avec l'Union Nationale des Sports Scolaires pour des championnats au niveau régional.

Mme Claire Dekeyster qui appartient désormais à l'Education Nationale, a débuté avec un Brevet d'Etat d'Editeur Sportif Handisport au Comité du Rhône Handisport sous la présidence de Charles BOUCHISSE. De 1992 à 2007, elle fut Conseiller Technique Fédéral Départemental. Une de ses actions fut de mettre en place Handisport Scolaire : activités sportives périscolaires pour les jeunes de 6 à 12 ans. Pour encadrer cette activité, ils utilisent les services des stagiaires STAPS. Cela fonctionne bien



maintenant, c'est pour cela que le Comité a mis en place Handi-Ados pour les 12-18 ans afin de faciliter plus tard leur parcours sportif dans les clubs.

En 2000, s'est posé la question de l'enseignement de l'Education Physique à l'école pour les élèves handicapés accueillis dans les classes ordinaires : quelles activités, comment les mettre en place... Jusqu'alors, ces jeunes étaient plutôt cantonnés à un rôle d'observateur. Il fallait absolument qu'ils deviennent acteurs afin de leur permettre de pratiquer avec les autres.

Elle participe également au groupe de travail avec les conseillers pédagogiques en EPS qui a mis en évidence l'importance des besoins du terrain : le Groupe de Travail Handicaps et EPS. L'Inspection Académique s'est impliquée et a constitué un parc de matériel : fauteuils sportifs, Joëlettes (fauteuils munis d'une roue unique, située sous le siège, et de deux brancards utilisés pour les randonnées pédestres), Hippocampes (fauteuils roulants multi activités, permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter de la plage, de la mer et des loisirs nautiques), petits matériels... Ce matériel entreposé sur 2 sites, à Lyon et à La Chartonnière, est prêté aux établissements scolaires.



Depuis 2007, elle est professeur des écoles, elle a un poste à mi-temps dans une classe et intervient à mi-temps dans d'autres écoles du Rhône, de la maternelle au Lycée, pour permettre l'inclusion des élèves handicapés lors de l'EPS. Ceci est possible grâce à la Décharge Handicaps et EPS octroyée par l'Inspection Académique du Rhône.

Elle recense également les besoins au niveau du département, organise les plannings des différents intervenants (Handisport) sous l'autorité du Conseiller Pédagogique du Département en EPS, Paul BOUVARD.

Elle souhaiterait pouvoir se consacrer à cette tâche à plein temps car les besoins sont réels. Mais il faut encore convaincre et il reste beaucoup de chemin à faire...

Mme Aranda : Maître de conférences à UFRSTAPS (Unité de Formation et de Recherche en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) à l'Université Claude Bernard Lyon 1. Elle est responsable de la section APA qui encadre la formation d'étudiants aux activités physiques adaptées.

http://ufr-staps.univ-lyon1.fr/90793311/0/fiche_pagelibre/&RH=1227690781532&RF=1227690781532

C'est une formation pluridisciplinaire, essentiellement théorique. Après une licence, les étudiants peuvent être intervenants ou s'orienter vers une spécialisation dans le cadre d'un Master. Ce sont des formations doctorantes. Ces étudiants sont à la recherche de stages pour mettre en pratique ces connaissances théoriques. Un partenariat avec les clubs qui aurait besoin d'avoir recours à leurs connaissances est envisageable, et elle souhaite établir des contacts au cours de cette soirée.

Etudiante doctorante : Enseignante en activités physiques adaptées, elle a fait des stages foot fauteuil, natisme, escalade. Elle a étudié le problème de l'obésité sur les publics accueillis en IME et travaillé à promouvoir les activités physiques dans ces établissements. Elle intervient également auprès des enseignants, des centres aérés, des colonies de vacances pour l'intégration des enfants handicapés. Dans le cadre de l'ADAPEI, un week-end par mois, elle encadre des sorties et des activités sportives. Dans les IME, les éducateurs ont désormais repris à leur compte une culture sportive. Les jeunes souhaitent maintenant intégrer des clubs sportifs, mais il faut des fonds pour aider ceux dont les moyens sont modestes à payer leurs licences.

Qu'existe-t-il au niveau des clubs de Villefranche à l'heure actuelle ?

Gérard Auray : HANDISPORT Villefranche compte 50 licenciés et propose de la natation, du tir à l'arc, du basket en fauteuil, de l'escalade. Il y a des relations établies avec les autres clubs valides ainsi qu'avec la mairie pour l'affectation de salles. <http://handisportvillefranche.over-blog.fr/>

Odile Bardon est entraîneur au club de gymnastique des Hirondelles qui accueille 3 enfants handicapés (mal voyance, trisomie). Un adulte les encadre pour de l'éveil sportif sans la présence des parents. Une petite fille participe aux compétitions avec les autres, mais elle est classée à part. Par ces intégrations, la présidente du club qui est kinésithérapeute a répondu aux attentes des parents de ces enfants qui étaient en recherche pour eux d'activités sportives. Il n'y a eu aucune réaction négative de la part des autres enfants. <http://www.hirondelles.net/>

Handisport propose des séances de natation à partir de 4-5 ans à. Cela interpelle les autres enfants présents mais cela ne pose pas vraiment de problème car la situation est expliquée et acceptée.

L'exemple d'une petite fille scolarisée en moyenne section de maternelle avec comportement dérangeant et dangereux pour elle et les autres est donné. La présence d'une personne s'occupant particulièrement d'elle pour la recadrer est nécessaire.

Madame Giraud enseignante au collège Claude Bernard précise qu'au niveau de l'Inspection Académique du Rhône, des choses sont mises en place et qu'il y a aussi une évolution au niveau national. Elle témoigne que des enfants handicapés sont scolarisés comme tout autre élève dans son établissement et participent aux séances d'EPS mais il existe cependant des difficultés liées aux effectifs lourds. La présence de stagiaires constituerait véritablement une aide et la proposition de partenariat avec l'UFRSTAPS faite par Madame Aranda l'intéresse beaucoup. Madame Aranda qu'une convention peut être établie pour définir ce partenariat.

Monsieur Dubuis explique que les clubs ont des problèmes pour accueillir les enfants en situation de handicaps par manque de connaissance et demande si les étudiants de l'UFRSTAPS peuvent aussi être intégrés dans des clubs. Madame Aranda répond positivement et précise que les étudiants qui sont formés pourront être des personnes ressources pour aider à l'intégration des enfants ou adultes porteurs de handicaps dans les clubs, elle explique qu'un travail de présentation de ces personnes est à faire auprès du milieu qui les accueille pour éviter que des défenses ne se développent et empêchent leur acceptation avec ce que suppose leur différence.

La maman d'un petit garçon qui a été scolarisé en milieu ordinaire puis en CLIS témoigne. Elle l'a inscrit dans un club d'escalade. Jusqu'à présent, c'est elle qui encadre son fils pendant l'activité, tout se passe bien, le club est très accueillant. Elle souhaite que quelqu'un prenne le relais pour cet encadrement afin de rendre son fils plus indépendant.

Michel Jambon, élu délégué à la vie sportive et prof d'EPS souhaite que les personnes handicapés soient intégrées dans les clubs. Il y a des enjeux financiers car l'encadrement doit être fait par des spécialistes.

Jean Horvais pose la question des moyens alloués aux clubs et demande s'il y a des avancées.

Michel Langin, membre de la section Handisport de l'Ain explique que la filière fédérale collabore avec une dizaine de clubs de Bourg qui accueillent chacun quelques personnes handicapées.

NB : Les formations fédérales sont organisées par les commissions sportives fédérales et mises en place afin de répondre à une demande émanant de la base, bénévoles dans les clubs, animateurs dans les centres... Elles permettent d'acquérir un certain nombre de connaissances, de savoirs mais aussi de savoirs faire permettant d'évoluer dans le cadre de la prise en charge du public handicapé dans la pratique sportive. Pour plus d'informations :

http://www.handisport.org/content/formation/formations_federales.php

Ces clubs reçoivent aussi une petite subvention municipale. Les licences sont peu onéreuses. Le club de boules de Bourg souhaiterait rencontrer le club de Villefranche.

La plongée est une discipline particulière car il y a des paramètres physiologiques à prendre en compte mais le club aurait plaisir à accueillir des personnes différentes. Monsieur Boge souhaite créer une section handi-plongée à Villefranche à la future piscine St Exupéry.

Noémie NAPOLY, éducatrice sportive formée à l'UFRSTAPS pour intervenir auprès des personnes en situation de handicap, a déposé de nombreux projets dans différentes structures qui ont été très intéressées par ses propositions mais à titre bénévole, or elle avait besoin de travailler. Elle est restée pendant 2 ans sans emploi. Aujourd'hui, elle exerce une profession qui n'a aucun lien avec sa formation. Il existe de réels problèmes de financements.

Elle ajoute que pour que l'inclusion devienne réalité, il faut voir la capacité des personnes handicapées et non leur incapacité...

Jean HORVAIS retiendra cette phrase comme conclusion de la soirée et ajoute que la suite est à créer...